



Logiciel CAPLAIT

L'EDE vous propose le logiciel **Caplait** qui est un outil PRATIQUE et SOUPLE de pilotage du troupeau. Il est destiné à tous les éleveurs caprins, adhérents ou non au contrôle laitier.

Il a plusieurs **fonctions** : tenir à jour les registres d'élevage et les carnets sanitaires, notifier les mouvements d'animaux, enregistrer et valoriser les événements (reproduction, conduite...), récupérer les données du contrôle de performance. Il peut ainsi remplacer totalement le registre d'élevage et/ou le carnet sanitaire. Il est possible d'avoir la version Pocket.

Les données sont stockées sur l'ordinateur (possibilité de sauvegarde sur internet).

Le logiciel est actuellement en **phase de test**. Le **coût** est de : 54 € pour l'abonnement à l'IDELE permettant l'ouverture d'accès au logiciel + 180 € de licence Caplait. Dans le cadre du test et s'il y a saisie des données, la licence est offerte.

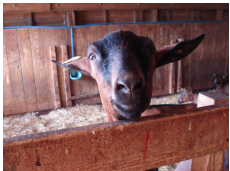
Pour la mise en place du logiciel, la visite de Magali Bocard, technicienne Chambre de l'agriculture de l'Aveyron, est obligatoire (260 € HT).



Maison de l'Élevage
EDE du Tarn

Pour tout renseignement, contactez : Charlette FONTANEIL EDE du Tarn 05.63.48.83.18

Info aide caprine + visite sanitaire



L'aide caprine va évoluer **dès 2017**. Malgré la demande de la FNEC de maintenir une aide de base + un bonus (conditionné par l'adhésion au code mutuel ou la formation au Guide des bonnes pratiques d'hygiène), le ministère a déclaré mettre fin au bonus et avoir une **aide unique d'environ 17 €** par chèvre (Rappel 2015 : aide de base de 14,95 € et bonus de 3 €).

Les **conditions d'éligibilité** restent les mêmes : dépôt de la demande entre le 1^{er} et le 31 janvier, engagement au minimum de 25 chèvres, PDO de 100 jours dès le 1^{er} février, remplacement possible de 20 % des chèvres engagées par des chevrettes, plafond à 400 chèvres (transparence Gaec).

INFO + : La visite sanitaire caprine est obligatoire dès 2017 mais n'entre pas dans les mesures de la conditionnalité des aides.

Utilisation de la marque LE CABRIOL

Le Syndicat caprin du Tarn réitère sa proposition d'utilisation de la marque **Le Cabriol Chevreau du Tarn** pour vendre votre viande de chevreau en vous permettant d'utiliser différents **supports de communication** (étiquettes, affiches, fiches recettes). Cette marque vous sera utile pour démarcher des distributeurs et elle a divers avantages collectifs : reconnaissance visuelle auprès du consommateur, identification du produit, origine du produit issue des fermes caprines du Tarn, bénéficie des actions de communication du syndicat dans la mesure où la marque est utilisée.

Nous vous rappelons la **participation** demandée :

- 0,50 € par chevreau vendu si vous êtes adhérent au syndicat,
- 1 € par chevreau vendu si vous n'êtes pas adhérent.

Les supports sont disponibles, **veuillez contacter Alexandra Pizzetta** pour les avoir à disposition.

Le
Cabriol
chevreau du Tarn



CONTACT :

Syndicat caprin du
Tarn

Alexandra Pizzetta
06 72 10 12 92 ou
syndicat.caprin.81
@gmail.com

LA CREATION D'ATELIERS CAPRINS

Le Syndicat Caprin du Tarn et la Chambre d'agriculture du Tarn **accompagnent** depuis plusieurs années les **candidats** voulant créer un atelier caprin : par l'accueil de candidats par la conseillère, par la participation aux forums filières de 2013 et 2016 permettant de présenter les potentialités de création d'ateliers, les données technico-économiques et les critères de réussite, par l'intervention auprès de lycées agricoles. Toutefois, il semble nécessaire de **conforter cet accompagnement** par la mise en place de **fermes «référentes»** qui pourraient accueillir ces candidats pour échanger avec eux sur ce qu'est l'élevage de chèvres, leur montrer les caractéristiques, la conduite et les points de vigilance à avoir lors de la création d'un atelier caprin, voire de transformation, afin de les aider à concrétiser leur projet. De ce fait, nous souhaiterions savoir si vous êtes intéressé pour être une ferme « référente ». **Merci de répondre** à la question présente **sur le bulletin de la journée des chevriers**, même si vous ne venez pas.

Témoignage de Lucas Honoré et Marion Quenton, éleveurs à Técou, installés en novembre 2015

Exploitation : SAU = 60 ha – 250 chèvres de race Saanen – Vente du lait à la fromagerie Sarl du Pic

Quel est votre parcours et sur quelle exploitation vous êtes vous installés ?

Lucas : Je suis originaire de Provence et j'ai fait un BTS ACSE à Miramas, comme Marion, c'est d'ailleurs là où nous nous sommes rencontrés. Puis j'ai poursuivi ma formation à l'École Supérieure d'Agriculture de Purpan pour obtenir un diplôme d'ingénieur.

Marion : En dehors du BTS, j'ai travaillé dans des exploitations de brebis laitières et de chèvres dont une avec transformation, et j'ai passé mon CAP de boucherie.

Lucas et Marion : Après avoir visité plusieurs exploitations sur le Tarn et la Haute-Garonne, nous nous sommes finalement installés à Técou en reprenant une exploitation de grandes cultures ayant en plus des bâtiments car il y avait eu un élevage de brebis viande jusqu'en 2007.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous installer ?

Lucas : Depuis tout petit, je suis passionné par l'agriculture, j'étais toujours chez mes grands-parents qui avaient une ferme. Les différents stages que j'ai faits m'ont aussi motivé à m'installer et ce qui me plaît vraiment, c'est la complémentarité cultures-élevage. Malgré les contraintes de l'exploitation, ce qui me motive aussi, c'est d'être son propre patron et d'être libre de s'organiser.

Marion : J'ai grandi dans un centre équestre puis j'ai travaillé dans plusieurs exploitations d'élevage, je sais donc ce que c'est que les contraintes quotidiennes mais quand cela plaît, cela n'a pas d'importance ! Ce qui est important pour nous, c'est d'avoir pu mûrir et construire notre projet ensemble !

Quels étaient vos objectifs lors de l'installation et votre projet ?

Nos objectifs étaient de s'installer sur une exploitation nous permettant d'avoir une auto-suffisance alimentaire et de se trouver à maximum 1 heure autour de Toulouse pour pouvoir vendre en circuit-court si besoin et voir nos amis !

Notre projet était au départ de s'installer en brebis laitières – chèvres et transformation. Mais suite à différentes rencontres dont des laiteries, on s'est aperçu qu'il y avait plus de demande en chèvre et que pour la partie transformation, le démarrage était plus compliqué et la réussite pas immédiate. Il nous semblait donc important de commencer par livrer du lait puis de développer la partie transformation plus tard.

Comment vous y êtes vous pris et quel accompagnement avez-vous eu ?

Notre investissement de départ était important et nous avons utilisé le maximum de l'emprunt JA, permettant d'investir dans ce qui était fondamental pour la rentabilité du projet.

Concernant le troupeau, nous voulions acheter des chèvres saines et issues de maximum 2 troupeaux.

Nous avons donc 180 chèvres pleines venues de la Vendée et 60 chevrettes pleines venues de la Vienne.

Étant primordial, nous avons pris le temps de chercher pour trouver les bonnes chèvres : nous avons regardé sur Agriaffaires, La Chèvre, Le Bon coin et Alliance Pastorale.

Nous avons été très bien accompagnés, notamment par la Chambre d'agriculture (JP Izquierdo, JB Mis, J Jacquet, A Pizzetta et M Boccard (CA 12 mise à disposition à l'EDE 81). Notre banquier nous a aussi beaucoup aidés. D'autres personnes, entre autres des agriculteurs, nous ont donné de nombreux conseils et de l'aide. Lors de journées techniques organisées par la Chambre, nous avons pu affiner nos connaissances de conduite du troupeau et échanger avec de nombreux autres éleveurs. Nous avons eu beaucoup de soutien ce qui nous a vraiment aidés à nous installer. Nous nous sommes aussi soutenus l'un l'autre lors des moments difficiles du démarrage ! Et grâce à la famille aussi, aux voisins et cédants...

Quels ont été les points forts et les difficultés de votre installation ?

Nos points forts ont été tout d'abord notre persévérance, notre volonté de croire en notre projet vu le contexte, de choisir les bonnes personnes pour s'installer, d'avoir été bien entourés, d'avoir choisi une exploitation avec de bons sols et des bâtiments bien configurés, de travailler avec une laiterie qui a favorisé l'installation en valorisant le lait (738 €/1000 litres) et en ayant un cahier des charges correspondant à nos principes, de pouvoir se rémunérer depuis juin 2016, de limiter les investissements, de pouvoir faire tous les 2 tous les travaux tout en étant spécialisés dans un domaine (Lucas, les cultures, Marion, le troupeau) et de prendre les décisions ensemble, d'être heureux dans son travail, d'être bien intégrés dans le milieu !!

Nos difficultés ont été les problèmes de trésorerie au début avec des décalages entre la paie et les charges, ceci a été très dur moralement. L'autre difficulté a été de s'adapter au passage de salarié à chef d'exploitation, supprimant les loisirs, enfin pour l'instant !!

Quelles sont vos perspectives ?

Nous aimerions atteindre le potentiel de production des chèvres soit arriver à 950 – 980 litres par chèvre. Nous aimerions aussi augmenter les taux : taux protéique et butyreux, passer en bio pour les cultures et optimiser au maximum la conduite du troupeau.